


Livret des études

TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE



2017-2018

UFR Arts et Sciences Humaines
Université Grenoble Alpes
<http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>



Vous êtes inscrit(e) en troisième année de licence de philosophie,
à l'**UFR Arts et Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes.

L'UFR ARSH regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de vos enseignements.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS - 2 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES - 3 -

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITES - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE LETTRES - 14 -

REGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE - 15 -

TABLEAUX MCC - 24 -

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de donner à tous les étudiants une solide culture générale disciplinaire, dont l'expérience montre qu'elle constitue un atout en soi, quel que soit leur devenir ultérieur et un élément déterminant de réussite dans les concours de l'enseignement secondaire.

Elle a pour ambition de mettre l'accent, aussitôt que possible, sur ce qui constitue, institutionnellement et scientifiquement, le domaine d'excellence du Département de Philosophie : la philosophie du langage et des sciences; la philosophie pratique (morale et politique) ; l'histoire de la philosophie de l'Antiquité à nos jours.

Cette licence vise par ailleurs à proposer des débouchés diversifiés et non pas seulement tournés vers l'enseignement ou la recherche, grâce à la mise en place de parcours pluriels dès la première année de licence, puis à nouveau en master.

COMPETENCES VISÉES

Logique, argumentation, capacités d'analyse et de synthèse, méthode et rigueur, aisance rédactionnelle, esprit critique, culture générale, curiosité, autonomie, capacité d'adaptation, travail collectif, etc.

INFORMATION IMPORTANTE LANGUES : dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus.

Le niveau B2 en langue vivante est requis pour nombre de cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger.

Afin d'atteindre le niveau B2, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE

GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 / 2018

1^{er} semestre 2017/ 2018

DÉBUT DES COURS : Lundi 18 septembre 2017 au matin
FIN DES COURS : Vendredi 22 décembre 2017 au soir
EXAMENS : Du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

2^e semestre 2017 / 2018

DÉBUT DES COURS : Lundi 22 janvier 2018 au matin
FIN DES COURS : Vendredi 4 mai 2017 au soir
EXAMENS : Du lundi 7 mai 2018 au vendredi 25 mai 2018
2^e session du 1^e et du 2^e semestre à partir du lundi 11 juin 2018

JOURS FÉRIÉS

Mercredi 1^{er} novembre 2017 (**Toussaint**) ; Lundi 2 avril 2018 (**Pâques**) ; Mardi 1^{er} mai 2018 (**Fête du travail**) ;
Mardi 8 mai 2018 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 10 et vendredi 11 Mai 2018 (**Ascension**) ; Lundi 21 mai 2018
(**Pentecôte**).

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du samedi 28 octobre 2017 à midi au lundi 6 novembre 2017 au matin.

NOËL : Du samedi 23 décembre 2017 à midi au lundi 8 janvier 2018 au matin.

HIVER : Du samedi 17 février 2018 à midi au lundi 26 février 2018 au matin.

PRINTEMPS : Du samedi 14 avril 2018 à midi au lundi 23 avril 2018 au matin.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	48CM/TD	6	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne			
UE 2	PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE	48 CM/TD	5	3
	Philosophie des sciences			
	Épistémologie			
UE 3	PHILOSOPHIE DU LANGAGE	48 CM/TD	6	3
	Logique			
	Philosophie du langage			
UE 4	PHILOSOPHIE GENERALE	48 CM/TD	5	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 5	LANGUE VIVANTE : ANGLAIS	24 CM/TD	4	2
UE 6	OPTION	24 CM/TD	4	1
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 7	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	72CM/TD	7	3
	Philosophie médiévale et de la renaissance			
	Philosophie contemporaine			
	Textes disciplinaires anglais			
UE 8	PHILOSOPHIE PRATIQUE	48 CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE 9	PHILOSOPHIE GENERALE	48 CM/TD	6	3
	Philosophie sociale			
	Esthétique			
UE 10	OPTION / PREPRO	24 TD	4	1
	Option			
	Module de pré-professionalisation			
UE 11	STAGE OU PROJET PERSONNEL DE L'ETUDIANT	70h	4	1
UE 12	SPORT	24 CM/TD	3	1

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

FATTAL MICHEL

Logos et langage dans l'Antiquité grecque : entre théorie du jugement et théorie de la proposition. Qu'est-ce que le *logos* pour Homère, Hésiode, Héraclite, Parménide, Platon, Aristote, Chrysippe et Plotin ? Qu'est-ce que nommer et parler pour un Grec de l'Antiquité ? Qu'est-ce que penser et juger ? Quels sont les concepts précis utilisés par la philosophie grecque pour dire l'activité discursive ou intuitive de la pensée ? En quels sens le *logos*-discours et la pensée peuvent-ils s'associer jusqu'à s'identifier parfois dans un dire ou dans une saisie de la vérité ? Qu'est-ce que, dans telles conditions, la vérité et en quoi se distingue-t-elle de l'erreur ? Avec quels philosophes de l'Antiquité voit-on émerger, pour la première fois en Occident, une théorie explicite du jugement et de la proposition ? Telles sont certaines des questions auxquelles ce cours de philosophie ancienne tentera de répondre.

Évaluation : contrôle continu : exposés ou travaux écrits en cours de semestre. Examen terminal : dissertation ou commentaire de texte en fin de semestre.

Bibliographie indicative

HOMERE, *Iliade* et *Odyssée* (Belles Lettres) et Hésiode, *Théogonie* (Belles Lettres).
HERACLITE, *Fragments*, Texte établi, traduit, commentaire par M. Conche, Paris, PUF, 1986.
PARMENIDE, *Le Poème, Fragments*, Texte grec, traduction, présentation et commentaire par M. Conche, Paris, PUF, 1996. Voir aussi, la trad. de J. Frère et D. O'Brien, (Vrin).
PLATON, *Le Cratyle*, trad. C. Dalimier, GF Flammarion ; *Le Sophiste*, trad. N.L. Cordero, GF Flammarion.
ARISTOTE, *De l'Ame*, trad. R. Bodéüs, GF Flammarion ; *De l'Interprétation*, trad. M. Crubellier, C. Dalimier et P. Pellegrin, GF Flammarion.
DIOGENE Laërce et Sextus Empiricus.
PLOTIN, *Traité 1-54*, sous la direction de L. Brisson et J.F. Pradeau, GF Flammarion.

Une bibliographie plus précise et plus détaillée sera communiquée en cours.

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

SALTEL PHILIPPE

Cet enseignement comporte deux parties, réparties sur les deux semestres. Il accompagne une lecture personnelle, patiente et scrupuleuse, de *l'Éthique* de Spinoza, texte difficile autant que décisif, et ce non seulement pour l'histoire de la pensée occidentale (les Lumières, l'idéalisme allemand, la pensée marxiste, le nietzschéisme, la psychanalyse, la sociologie contemporaine) mais encore pour l'orientation de l'existence individuelle de sujets réfléchis. La première partie sera consacrée aux Parties I (« De Dieu ») et II (« De l'Esprit ») de l'œuvre que l'on étudiera dans l'édition bilingue indiquée. Un site pédagogique à l'appui du cours fournit des ressources indispensables pour la bonne affiliation au texte.

Évaluation : plusieurs exercices de commentaire proposés dans le semestre, avec obligation d'en remettre au moins un : seule la meilleure note est retenue au titre du CC.

Examen terminal : Commentaire, deux sujets au choix, texte de *l'Éthique* autorisé (non annoté).

Bibliographie indicative

SPINOZA, *Éthique*, trad. Bernard Pautrat, éd. bilingue latin-français, Paris, Seuil, coll. « Points », éditions 1988 ou 1999 ou de préférence 2010.

Une bibliographie plus complète d'ouvrages consultables par après sera donnée.

UE 2 PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 5 ECTS

❖ PHILOSOPHIE DES SCIENCES

FINE RENAUD

Les dimensions sociales de la connaissance scientifique.

Les conceptions traditionnelles de la science (d'Aristote à Descartes et Newton, jusqu'aux positivistes logiques) ont accordé peu d'attention aux divers aspects de la nature sociale de l'entreprise scientifique. Des travaux en sociologie des sciences, en histoire et philosophie des sciences, menés ces dernières décennies ont profondément renouvelé notre vision, invitant à dépasser le modèle traditionnel « asocial » de la science. Ce cours offrira un panorama assez large (mais non exhaustif) des discussions épistémologiques contemporaines portant sur divers aspects sociaux de la science. Les thématiques suivantes seront abordées : conceptions sociales de l'objectivité scientifique ; la vision sociale des sciences de T. Kuhn, rôle et impact de valeurs culturelles, sociales, politiques dans les différentes phases du travail scientifique ; biais idéologiques en science, études féministes des sciences ; les faits scientifiques sont-ils socialement construits ? Responsabilité et utilité sociétale de la science, expertise scientifique.

Évaluation : contrôle continu obligatoire et examen terminal de 4 heures en fin de semestre

Bibliographie indicative :

F.BACON, *Novum Organum*, (1620) 2010, trad. Fr. PUF.

P. BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, 2001, Raisons d'agir.

H.E. DOUGLAS, *Science, Policy and the Value-Free Ideal*, 2009, University of Pittsburgh Press.

P. KITCHER, *Science, vérité et démocratie*, (2001) 2010, trad. Fr. PUF.

T. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, (1962) 1983, trad. Fr. Flammarion.

B. LATOUR & S. WOOLGAR, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, (1979) 2005, trad. Fr. La Découverte.

H. LONGINO, *Science as Social Knowledge*, 1990, Princeton University Press.

❖ ÉPISTEMOLOGIE

BOYER-KASSEM THOMAS

Philosophie de la connaissance : perspectives contemporaines

Qu'est-ce que connaître ? Qu'est-ce qui est nécessaire pour qu'une croyance devienne une connaissance ? Peut-on connaître quoi que ce soit ? Ces questions, qui ont traversé toute l'histoire de la philosophie, ont connu des développements importants depuis plusieurs décennies, notamment dans le courant analytique que les anglo-saxons appellent epistemology.

L'objectif de ce cours est d'introduire à cette philosophie de la connaissance, en exposant les principales conceptions défendues. On analysera le rapport entre les concepts de croyance et de connaissance, et notamment la conception selon laquelle une connaissance est une forme de croyance vraie justifiée. Le cours s'appuiera sur une analyse et une discussion de textes issus d'une anthologie à acquérir.

Évaluation : deux devoirs d'une heure en cours de semestre, un examen final de deux heures en fin de semestre

Bibliographie indicative:

Ouvrage à acquérir (la plupart des textes étudiés en classe sont dans cette anthologie) :
DUTANT, Julien et ENGEL, Pascal (2005), *Philosophie de la connaissance*, Paris, Vrin, coll. Textes Clés.

UE 3 PHILOSOPHIE DU LANGAGE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ LOGIQUE

VIDAL MATHIEU

Dans un premier temps, nous effectuerons une présentation de la logique classique, avec l'étude du calcul des propositions et des prédicats, dans leurs versants sémantiques et syntaxiques.

Nous étudierons ensuite les motivations qui peuvent pousser à considérer des systèmes étendant ou remettant en cause la logique classique. Trois types de logique non classique seront étudiés : la logique modale, la logique trivalente et la logique intuitionniste. Leur intérêt sera à chaque fois illustré par l'étude de leurs applications, en particulier philosophiques.

Évaluation : contrôle continu obligatoire et examen terminal de 2 heures en fin de semestre

Bibliographie indicative :

GOCHET, P. & Gribomont, P., *Logique*, vol. 1, Hermès, 1990

LEPAGE, F., *Éléments de logique contemporaine*, Dunod, 1995

VERNANT Denis, *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, Champs Université, n°3029, 2001

KRIPKE, S., *Naming and Necessity*, 1980, tr. fr. La logique des noms propres, les éditions de minuit, 1982

LEWIS, D., *On the Plurality of Worlds*, 1986, tr. fr. La pluralité des mondes, éditions de l'éclat, 2007

PRIEST, G., *An Introduction to Non-Classical Logic: from If to Is*, Second Edition, 2008, Cambridge University Press

❖ PHILOSOPHIE DU LANGAGE

MUTEAU-JAOUEN CHLOE

La possibilité de la communication. Introduction aux théories sémantiques de la signification
La communication à propos de choses du monde semble bien attestée par l'expérience ordinaire, mais est-elle au fond réellement possible ? Et, si oui, quelles en sont les conditions fondamentales ? Autrement dit, sous quelles conditions peut-on parler de la même chose ? Le cours abordera ces questions à travers l'exploration de quelques-unes des principales théories de la signification qui ont affronté cette question et lui ont – chacune pour son propre compte – apporté une réponse. Ainsi, du platonisme de Gottlob Frege à l'empirisme logique de Bertrand Russell, jusqu'aux théories historico-causales de Saul Kripke et Hilary Putnam, nous examinerons la nature de la relation de signification, en enquêtant tout particulièrement sur la question de son caractère interne ou externe. Les théories envisagées durant ce cours seront essentiellement des théories *sémantiques* de la signification, qui conceptualisent le rapport des expressions au monde en faisant largement abstraction de la question de leurs usages.

Évaluation : contrôle continu obligatoire et examen terminal de 4h en fin de semestre.

Bibliographie indicative

FREGE G., « Sens et référence » (1892), trad. J. Benoist, dans B. Ambroise et S. Laugier, *Textes clés de philosophie du langage*, Paris, Vrin, 2009.

FREGÉ G., « La pensée. Une recherche logique » (1918-1919), trad. J. Benoist, dans B. Ambroise et S. Laugier, *Textes clés de philosophie du langage*, Paris, Vrin, 2009.

RUSSELL B., « De la dénotation » (1905), trad. J.-M. Roy, dans *Écrits de logique philosophique*, P. U. F., 1989.

KRIPKE S., *La logique des noms propres* (1980), trad. F. Récanati et P. Jacob, Paris, Minuit, 1982.

PUTNAM H., « La signification de "signification" » (1975), trad. P. Ludwig, dans *Le langage*, Paris, GF Flammarion, 1997.

UE 4 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 5 ECTS

❖ PHILOSOPHIE SOCIALE

GITLER BERNARD

Introduction à la philosophie sociale, de Rousseau à la postérité de l'école de Francfort.

La philosophie sociale ne se contente pas de prendre la société comme objet, elle redonne à la philosophie sa double dimension essentielle, à savoir d'une part de penser la réalité humaine telle qu'elle s'exprime concrètement dans la vie sociale, et d'autre part d'œuvrer afin de modifier celle-ci dans un souci d'égalité et de justice. Cette philosophie est donc animée par des positions politiques radicales, que nous allons examiner en suivant son développement, de Rousseau jusqu'à la théorie critique de l'école de Francfort et sa postérité.

Évaluation : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée.

Bibliographie indicative

La bibliographie ainsi que le mode d'évaluation seront précisés lors de la première séance.

❖ PHILOSOPHIE DE L'ART

SOROSINA ARNAUD

Philosophie et critique des concepts axiologiques en histoire de l'art

L'histoire de l'art a certes des méthodes qui ont eu des prétentions de plus en plus résolument scientifiques, depuis le XVIII^e siècle, elle n'en continue pas moins de véhiculer des catégories plus ou moins insidieusement axiologiques, qui méritent de ce fait d'être examinées d'un point de vue philosophique – non pas tant pour être congédiées (la critique, prise ici en son sens kantien, ne signifie pas la répudiation), que pour être elles-mêmes *évaluées*. On devine ici le problème : à partir de quel point de vue peut-on s'estimer fondé à évaluer des valeurs, sans tomber dans une régression à l'infini ou sans commettre un simple diallèle ? Il s'agit, sans trancher cette question de manière définitive, de distinguer des valeurs antéprédicatives, celles qui ont cours sans toujours s'afficher comme telles dans l'histoire de l'art, et des valeurs thématiques comme telles.

On interrogera ainsi quelques grandes notions de l'histoire et de la critique d'art, en examinant si ces concepts axiologiques peuvent être systématisés et faire l'objet d'une enquête philosophique digne de ce nom. Quel commun dénominateur relie par exemple le style, le génie, la virtuosité, le chef-d'œuvre, le mouvement, la grandeur, la parodie, la décadence, le goût, le classique, le moderne et l'abstrait ?

Bibliographie indicative :

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Gallimard

NIETZSCHE, *Généalogie de la morale ; Le Cas Wagner ; Crépuscule des idoles*, GF

Germain BAZIN, *Histoire de l'histoire de l'art de Vasari à nos jours*, Albin Michel

Pierre BOURDIEU, *Les règles de l'art*, Seuil ; *L'Amour de l'art*, Minuit

Jean CLAIR, *Les Valeurs de l'art*, L'Echoppe

Véronique FABBRI, *La Valeur de l'œuvre d'art*

Charlotte GUICHARD (dir.), *De l'Authenticité. Histoire des valeurs de l'art (XVI^e-XX^e s.)*, PU de la Sorbonne

Nathalie HEINICH et Jean-Marie SCHAEFFER (dir.), *Par-delà le beau et le laid*, PU de Rennes

Yves MICHAUD, *Critères esthétiques et jugement de goût*, Jacqueline Chambon
Juan Antonio RAMIREZ, *Les Usines à valeurs*, Jacqueline Chambon

UE 5 LANGUE – 24H CM/TD – 4 ECTS

ANGLAIS

DAVIS ROSE

MARTIN TANGUY

BERNARD VICKI

Debating in English

This course is entirely devoted to the art of discussion and debate with particular emphasis on the acquisition of language tools allowing for a more fluid interaction among a group of peers. Short activities and longer debates will centre on a wide range of subjects, from society at large to more specialised themes.

Evaluation : 100% Contrôle continu. 5 mini-tests (30%) Débat-réunion par groupes (70%)

UE 6 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS

2^E SEMESTRE

UE 7 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 7 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MÈDIEVALE ET DE LA RENAISSANCE

FATTAL MICHEL

Hellénisme et christianisme, raison et foi dans la pensée médiévale latine.

Avec l'avènement du christianisme assistons-nous à une appropriation de l'hellénisme ? De quelle manière saint Paul, Justin et saint Augustin ont-ils envisagé leurs rapports à la philosophie grecque ? Ces rapports sont-ils conflictuels ou harmonieux ? Boèce (VI^e siècle), Jean Scot Erigène (IX^e siècle) et saint Anselme (XI^e siècle), penseurs du Moyen latin, ont-ils intégré et assimilé certaines catégories de la philosophie grecque ou ont-ils marqué leur différence par rapport à l'héritage antique ? L'analyse précise de certains textes du Moyen Age relatifs à la problématique de la raison et de la foi, de la raison et de l'autorité, de la philosophie et de la religion, devrait permettre de répondre à ces questions et d'apprécier toute l'originalité de la philosophie médiévale latine.

Évaluation : contrôle continu obligatoire (exposés ou travaux écrits en cours de semestre) et examen terminal de 4 heures en fin de semestre

Bibliographie indicative

A. Textes

NOUVEAU TESTAMENT, *Traduction œcuménique*, Paris-Pierrefite, Les Editions du Cerf - Société Biblique Française, 1989. Voir les Actes des Apôtres et la Première Epître aux Corinthiens.

SAINT JUSTIN, *Apologie pour les chrétiens*, Edition et traduction par Ch. Munier, Fribourg, Editions Universitaires Fribourg Suisse, « Paradosis, XXXIX », 1995.

SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, Edition présentée par Ph. Sellier, Traduction d'Arnaud d'Andilly établie par Odette Barenne, Paris, Gallimard, « folio », 1993.

On dispose également de la traduction annotée des *Confessions* parue dans la « Bibliothèque Augustinienne » de l'Institut d'Études Augustiniennes, et dans la « Pléiade » aux Éditions Gallimard.

On peut également consulter : SAINT AUGUSTIN, *Les Aveux*, trad. par F. Boyer, Paris, P.O.L., 2008.

BOECE, *Consolation de la Philosophie*, Traduit du latin par C. Lazam, Paris, éd. Rivages poche, « Petite Bibliothèque », 1989.

BOECE, *Courts traités de Théologie. Opuscula sacra*, Textes traduits, présentés et annotés par H. Merle, Paris, Les Editions du Cerf, « Sagesses Chrétiennes », 1991.

Jean Scot ERIGÈNE, *De la division de la Nature. Periphyseon*, Livres I, II et III, Introduction, traduction et notes par F. Bertin, Paris, PUF, « Epiméthée », 1995, 2 vol.

SAINT ANSELME, *Monologion. Proslogion*, Introduction, traduction et notes par M. Corbin, Paris, Les Editions du Cerf, « L'Œuvre de saint Anselme de Cantorbéry », Tome 1, 1986.

Anselme de CANTORBÉRY, *Pourquoi Dieu s'est fait homme*, Texte latin. Introduction, bibliographie, traduction et notes de R. Roques, Paris, Les Editions du Cerf, « Sources Chrétiennes, n° 91 », 1963.

B. Études et commentaires

FATTAL (M.), *Saint Paul face aux philosophes épicuriens et stoïciens*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2010.

FATTAL (M.), *Plotin chez Augustin*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2006.

FATTAL (M.), « Foi, Intelligence et Raison chez saint Anselme », in M. Fattal, *Image, Mythe, Logos et Raison*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2009, pp. 139-164.

VON IVANKA (E.), *Plato Christianus. La réception critique du platonisme chez les Pères de l'Église*, Traduit de l'allemand par E. Kessler, Révisé par R. Brague et J.-Y. Lacoste, Paris, PUF, « Théologiques », 1990.

BARTH (K.), *Saint Anselme, Fides quaerens intellectum. La preuve de l'existence de Dieu*. Préface de M. Corbin, Trad. française de J. Corrèze, Genève, Labor et Fides, « Lieux Théologiques, n° 17 », 1985.

GILSON (E.), *La Philosophie au Moyen Age. Des origines patristiques à la fin du XIV^e siècle*, Paris, 1944, réimp. Paris, Éditions Payot, 1988.

CHEVALIER (J.), *Histoire de la pensée de saint Augustin à saint Thomas d'Aquin*, Paris, Éditions Universitaires, 1992, vol. 3.

LIBERA (A), *La Philosophie Médiévale*, Paris, PUF, « Premier cycle », 1993.

BRAGUE (R.), *Europe, la voie romaine*, Paris, Criterion, 1992.

Une bibliographie plus détaillée sera communiquée en cours.

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

SALTEL PHILIPPE

Cet enseignement comporte deux parties, réparties sur les deux semestres. Il accompagne une lecture personnelle, patiente et scrupuleuse, de *l'Éthique* de Spinoza, texte difficile autant que décisif, et ce non seulement pour l'histoire de la pensée occidentale (les Lumières, l'idéalisme allemand, la pensée marxiste, le nietzschéisme, la psychanalyse, la sociologie contemporaine) mais encore pour l'orientation de l'existence individuelle de sujets réfléchis. La seconde partie sera consacrée aux Parties III (« Des affects ») à V (« De la Liberté humaine ») de l'œuvre que l'on étudiera dans l'édition bilingue indiquée. Un site pédagogique à l'appui du cours fournit des ressources indispensables pour la bonne affiliation au texte.

Évaluation : plusieurs exercices de commentaire proposés dans le semestre, avec obligation d'en remettre au moins un : seule la meilleure note est retenue au titre du CC.

Examen terminal : Commentaire, deux sujets au choix, texte de *l'Éthique* autorisé (non annoté).

Bibliographie indicative

SPINOZA, *Éthique*, trad. Bernard Paukrat, éd. bilingue latin-français, Paris, Seuil, coll. « Points », éditions 1988 ou 1999 ou de préférence 2010.

Une bibliographie plus complète d'ouvrages consultables par après sera donnée.

❖ TEXTES DISCIPLINAIRES ANGLAIS

MUTEAU-JAOUEN CHLOE

John L. Austin et l'analyse du langage comme action

Le cours proposera une introduction à la « phénoménologie linguistique » et à l'analyse des actes de langage de John L. Austin. Nous traduirons et commenterons des passages tirés de l'œuvre d'Austin, ainsi que d'articles issus de la recherche récente – de Mary K. McGowan ou encore Rebecca Kukla – s'appuyant sur les travaux d'Austin pour analyser la capacité du langage à valoir pour action. Le cours peut être préparé en travaillant *Quand dire, c'est faire* (trad. G. Lane, Paris, Points, 1970), la traduction en français de *How to do things with words*. Les textes (en anglais) seront distribués lors des séances et disponibles sur le site du cours.

Évaluation :

Contrôle continu : traduction et commentaire d'extraits de textes en anglais.

Contrôle terminal : travail écrit en temps limité (4h)

Bibliographie indicative

AUSTIN JOHN L., *Philosophical Papers*, éd. J. O. Urmson et G. J. Warnock, Oxford, Oxford University Press, 1979 (1961, 1970).

AUSTIN JOHN L., *How to Do Things with Words*, éd. J. O. Urmson and M. Sbisà, Oxford, Oxford University Press, 1962.

MCGOWAN MARY K., « On "Whites Only" Signs and Racist Hate Speech: Verbal Acts of Racial Discrimination », dans *Speech and Harms: Controversies over Speech Acts*, éd. I. Maitra et M. K. McGowan, Oxford, Oxford University Press, 2012

KUKLA REBECCA, « Performative force, convention, and discursive injustice », *Hypatia*, vol. 29, n°2, pp. 440-457, 2014.

UE 8 PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE MORALE

EN ATTENTE

❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE

RAZAC OLIVIER

La question de l'autorité politique. Contrat social et souveraineté

Nous commencerons par nous poser une question en apparence naïve : pourquoi un pouvoir ne peut-il pas se contenter de s'exercer ? Autrement dit, pourquoi cherche-t-il toujours à convaincre qu'il est autorisé à exercer sa puissance ? Cette question générale des rapports entre le fait de la force et le droit de l'autorité, nous la traiterons à partir des théories modernes du contrat social.

Nous partirons du contexte théorique et politique pour comprendre l'invention, par Hobbes, de la souveraineté de l'État basée sur un contrat originaire. Nous porterons particulièrement notre attention sur l'invention du *Léviathan*, c'est-à-dire la théorie de l'autorisation.

Ensuite, nous aborderons la pensée politique de Rousseau sous l'angle de la distance et de la proximité avec Hobbes. De la distance parce que Rousseau pose la nécessité d'une légitimation démocratique de la souveraineté. Mais également de la proximité, et même de l'aboutissement, en ce que la légitimation rousseauiste fonde une souveraineté « véritablement » absolue.

Évaluation : contrôle continu et examen terminal : explications de texte

Bibliographie indicative

CLÉRO J.-P., MÉNISSIER T. (dir.), *L'idée de contrat social. Genèse et crise d'un modèle philosophique*, Ellipses, 2004

GENETTE G., TODOROV T., *Pensée de Rousseau*, Seuil, Points essais, 2012

HOBBS T., *Léviathan*, Folio essais, 2000 (seulement les deux premières parties)

ROUSSEAU J.-J., *Du contrat social*, GF, 2011

TERREL J., *Les théories du pacte social. Droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau*, Seuil, Points essais, 2001

ZARCA Y.-C., *Hobbes et la pensée politique moderne*, Presses Universitaires de France, 1995

UE 9 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE

ROMER INGA

La Phénoménologie de l'esprit de Georg Wilhelm Friedrich Hegel

La philosophie allemande a connu une transformation radicale entre 1781 (la première publication de la *Critique de la raison pure* de Kant) et 1807, année de la publication de la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel. Le cours mettra d'abord au jour les moments centraux de ce développement intellectuel (dans la continuation du cours de l'année dernière sur la première *Critique*). Ensuite, il discutera le statut de ce livre au sein de l'œuvre intégrale de Hegel. La majeure partie du cours sera dédiée à l'interprétation de la *Phénoménologie* même, notamment à partir de la préface et de quelques parties choisies (la certitude sensible, la domination et la servitude, les Lumières, le savoir absolu).

Évaluation : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée.

Bibliographie indicative

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La phénoménologie de l'esprit. Tomes I et II*, traduit par Jean Hyppolite, Paris, Aubier Montaigne, 1941.

❖ **ESTHETIQUE**

LAHURE MATTHIEU

Après une rapide présentation générale de la phénoménologie il s'agira de mesurer la place qu'occupent les œuvres d'art dans ce courant philosophique et d'en interroger la signification.

Chez Merleau-Ponty en particulier, les œuvres d'art accompagnent l'analyse philosophique et lui fournissent très souvent son objet. Elles offrent notamment un vivier pour analyser la perception et le rapport immédiat du corps au monde. L'évocation des œuvres d'art joue également un rôle significatif dans la philosophie d'Heidegger.

Pour autant, la phénoménologie ne construit pas véritablement une méthode pour étudier les œuvres d'art, elle les comprend à partir de sa perspective d'ensemble. Elle se donne immédiatement les œuvres d'art comme un objet d'étude privilégié et suppose sa légitimité à les exploiter. En éprouvant cette prétention, il s'agira d'interroger les conditions et les enjeux d'une appropriation et d'une interprétation des œuvres d'art par la philosophie.

Évaluation : contrôle continu : exercices pendant les séances + possibilité d'exposé ou de dossier

Examen terminal : commentaire de texte ou sujet de réflexion

Bibliographie indicative

HEIDEGGER Martin, « L'origine de l'œuvre d'art », in *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, Collection Tel, 1986 (Traduction Beaufret)

MERLEAU-PONTY Maurice, *L'œil et l'esprit*, Folio Essais, 1985

MERLEAU-PONTY Maurice, « Le doute de Cézanne », in *Sens et non sens*, Gallimard, 1996 (texte fourni aux étudiants).

UE 10 OPTION / PREPRO– 24H CM/TD – 4 ECTS

❖ **OPTION (LISTE AU CHOIX)**

❖ **MODULE DE PRE-PROFESSIONALISATION**

UE 11 STAGE OU PROJET PERSONNEL DE L'ETUDIANT – 70H – 4 ECTS

UE 12 SPORT – 24H CM/TD – 3 ECTS

PARCOURS PHILOSOPHIE LETTRES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	48h CM/TD	6	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne			
UE 2	PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE	48h CM/TD	6	3
	Epistémologie			
	Logique			
UE 3	PHILOSOPHIE GENERALE	24h CM/TD	3	2
	Philosophie du langage			
UE 4	TEXTES ET CONTEXTES : ROMANTISME	72h CM/TD	6	3
	Textes			
	Contextes			
	Approches comparatistes de l'Ailleurs			
UE 5	LIRE ET CRITIQUER	72h CM/TD	6	3
	Théories littéraires			
	Rhétorique et analyse de discours			
	Exercices pratique d'informatique			
UE 6	LANGUE VIVANTE AU CHOIX	24 CM/TD	3	2
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 7	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	48h CM/TD	6	3
	Philosophie médiévale et de la renaissance			
	Philosophie contemporaine			
UE 8	PHILOSOPHIE GENERALE	48h CM/TD	6	3
	Philosophie politique			
	Esthétique			
UE 9	OUVERTURE ET ORIENTATION	70h TD	3	2
	Stage ou projet personnel			
	Option ou préprofessionnalisation			
UE 10	TEXTES ET CONTEXTES : MODERNITES	48h CM/TD	6	3
	Textes			
	Contextes			
UE 11	LITTERATURE EN DIALOGUE	48h CM/TD	6	3
	Le dialogue des arts			
	Le dialogue des idées			
UE 12	LANGUE VIVANTE AU CHOIX	24h CM/TD	3	2

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de philosophie voir les descriptifs dans le parcours Humanités

REGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2017- 2018

DOMAINE : SHS

DIPLOME : LICENCE NIVEAU : L1, L2, L3

Mention : PHILOSOPHIE

Parcours-type :

L1 Sciences Humaines appliquées (licence pluridisciplinaire)

Parcours pédagogiques :

L1 Lettres

L2 Humanités

Lettres

L3 Humanités

Lettres

Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)

Régime : X formation initiale X formation continue

Modalités : X présentiel ; ___ enseignement à distance ; X convention

___alternance : ___contrat de professionnalisation ou ___apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : 11/07/2016

RESPONSABLE DE LA MENTION : MARLENE JOUAN

RESPONSABLE DE L'ANNEE : MARLENE JOUAN

GESTIONNAIRE : NATHALIE LIAUD

I – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation

La licence a pour objectif de doter les étudiants d'une solide culture philosophique générale, d'une part grâce à la découverte progressive de l'histoire de la philosophie depuis l'Antiquité, d'autre part à travers l'exploration ordonnée des différents champs, problèmes et débats philosophiques, tels qu'ils s'articulent dans les sociétés et les sciences contemporaines. Cette culture générale bénéficie également des autres disciplines des sciences humaines et sociales enseignées à l'UFR ARSH et à l'UGA.

Par ailleurs, la licence ambitionne pour les étudiants la maîtrise de la méthodologie disciplinaire de l'écrit (dissertation et explication de texte), la maîtrise suffisante de l'anglais, l'acquisition de capacités d'analyse, de conceptualisation, de synthèse, d'argumentation, ainsi que le développement de l'esprit critique aussi bien à l'égard des idées des autres que des siennes propres. La maîtrise rigoureuse et fluide de l'expression française, à l'écrit et à l'oral, est perfectionnée tout au long de la formation, tout comme celle des outils numériques de référence. Les compétences ainsi acquises sont des compétences disciplinaires, mais aussi transversales, préparant l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel et à une poursuite d'études en Master.

Article 2 : Conditions d'accès

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

II – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Article 3 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

Volume horaire de la formation par année :

Parcours Humanités : L1 : 480 parcours SHA L2 : 480 L3 : 526

Parcours Lettres : L1 : 480 L2 : 528 L3 : 598

Article 4 : Composition des enseignements

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : **anglais**:

Parcours Humanités :

Volume horaire : **L1** : TD : 24h **L2** : TD : 24 h **L3** : TD : 24 h

obligatoire : S1 __ S2 S3 S5

Parcours Lettres :

Volume horaire : **L1** : TD : 48h (langue à choix) **L2** : TD : 48h (langue à choix) **L3** : TD : 48h (langue à choix)

obligatoire : S1 S2 S3 S4 S5 S6

facultative : S1__ S2 __ S3__ S4__ S5__ S6__

Stage :

obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme)

optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi) en L3

non crédité

Durée : 2 semaines ou 70h

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les stages, sauf dérogation du responsable de formation, doivent se dérouler en dehors des enseignements (CM, TD, TP).

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation, l'étudiant pourra accomplir des stages d'exploration professionnelle, notamment dans le cadre d'un projet de réorientation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- **Rapport de stage** : A remettre 3 semaines avant la date du jury

- Projets tuteurés : Néant

III – CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Article 5 : Modes de contrôles

5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.

5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours :	L'assiduité aux CM est attendue, et une absence répétée pourra être sanctionnée lors des jurys
Aux TD :	Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.
Dispense d'assiduité :	Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure. Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis avant le 15 octobre pour le 1 ^{er} semestre et le 15 février pour le 2 nd semestre.

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation

6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année

Année	Moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$ Une année peut être acquise : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacun des semestres qui la composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation annuelle entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Semestre	Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$ Un semestre peut être acquis : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$) sans note éliminatoire. Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle. En

	cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.
UE	Moyenne pondérée des matières $\geq 10/20$ Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise : <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacun des matières qui la composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation entre ces matières (moyenne générale à l'UE $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Matières	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Bonification	Valorisation de l'engagement de l'élue étudiant.e (extrait du statut de l'élue étudiant voté à la CFVU du 01/12/2016) : Afin de valoriser l'engagement majeur qu'est être élu, l'université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU. Afin d'assurer l'indépendance des élu.es, cette bonification sera accordée à tous les élu.es ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et des groupes de travail auxquels ils sont élu.es et/ou nommé.es. Elle n'est pas cumulable avec un ETC valorisant également l'engagement dans les instances de l'UGA.
6.2 – Règle de progression	
Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
6.3- Capitalisation des éléments :	
<p>Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.</p> <p>En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p>	

IV- EXAMENS

Article 7 : Modalités d'examen	
7.1 – Modalités d'examen	
Organisation d'examen	Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.

	<p>Périodes d'examen :</p> <p>Semestre 1 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 2 session 1: 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 3 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 4 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 5 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 6 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p>
<p>7.2 – Absences aux examens</p> <p>En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.</p>	
<p>Absence aux Contrôles Continus (CC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défailants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
<p>Absence aux Examens Terminaux (ET)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défailants à l'ET concernée. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défailants à l'examen terminal (ET) concerné. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
<p>Article 8 – Organisation de la session 2</p>	
<p>Intervalle entre les 2 sessions</p>	<p>La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).</p>
<p>Report de note de la session 1 en session 2</p>	<p>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</p> <p>En cas d'échec à un semestre :</p> <p>Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,

	<p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2^{ème} session remplace celle de 1^{ère} session.</p> <p>Contrôle continu en session de rattrapage :</p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.</p>
--	---

V- RESULTATS

Article 9- Jury :

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.

Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise.

L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 1^{ère} quinzaine février session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Semestre 2 session 1 : 2^{ème} quinzaine mai session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Semestre 3 session 1 : 1^{ère} quinzaine février session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Semestre 4 session 1 : 2^{ème} quinzaine mai session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Semestre 5 session 1 : 1^{ère} quinzaine février session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Semestre 6 session 1 : 2^{ème} quinzaine mai session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2^{ème} quinzaine mai session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

L2 session 1 : 2^{ème} quinzaine mai session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

L3 session 1 : 2^{ème} quinzaine mai session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine juillet

Article 10 : Communication des résultats :

Les résultats sont affichés sur l'ENT

Article 11 : Redoublement

Redoublement	<p><u>Licence</u> : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.</p> <p>Les UE porteuses de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.</p> <p>Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.</p>
Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ;- un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation. <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.</p>

Article 12 : Admission au diplôme

12.1- Diplôme final de Licence

	<p>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</p> <p><u>Règle de calcul de la note de licence</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- moyenne des notes des semestres 5 et 6
--	--

12.2- Règles d'attribution des mentions

Mention	<p>Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2</p> <p>Passable : ≥ 10 et < 12</p> <p>Assez Bien : ≥ 12 et < 14</p> <p>Bien : ≥ 14 et < 16</p> <p>Très Bien : ≥ 16</p>
---------	---

12.3- Obtention du diplôme intermédiaire

DEUG	<p>L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.</p> <p>La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.</p>
------	---

12.4- Délivrance du Supplément au diplôme

	<p>Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.</p>
--	--

<p>Article 13 : Déplacements</p> <p>Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.</p>
<p>Article 14 : Etudes dans une université étrangère</p> <p>Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.</p>
<p>Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers</p> <p>Etudiants sportifs de haut niveau : En référence à la Charte du sport de Haut niveau entre les établissements d'enseignement supérieur du site universitaire Grenoble Alpes, le statut d'Etudiant Sportif de Haut Niveau permet de bénéficier d'aménagements scolaires, notamment : étalement des études, choix prioritaire de groupes TD et TP, soutien pédagogique, autorisation d'absences, supports associés en cas d'absence, conservation de notes, sessions spéciales d'examens, notation sport spécifique dans les filières d'études concernées, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Chaque étudiant SHN bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant tuteur, choisi dans l'équipe pédagogique de la composante. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné et l'enseignant tuteur.</p> <p>Etudiants en situation de handicap : Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).</p>
<p>Article 16 : Discipline générale</p> <p>Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.</p> <p><u>Fraude aux examens et à l'inscription :</u> La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université. Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.</p>
<p>Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord de coopération pédagogique avec le lycée Champollion - Convention de collaboration entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) et l'Université Grenoble Alpes – UFR Arts et Sciences Humaines
<p>Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant</p> <p>Pour 2017/2018 Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.</p>

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : ARSH

Année universitaire 2017 - 2018

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)		Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES			
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 2																			
UE 7 Histoire de la Philosophie																			
Philosophie médiévale et renaissance		O	7	3		Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	12	12			
Philosophie contemporaine						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	12	12			
Textes disciplinaires anglais						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	12	12			
UE 8 Philosophie pratique																			
Philosophie morale		O	6	3		Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	24				
Philosophie politique						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	12	12			
UE 9 Philosophie générale																			
Philosophie sociale		O	6	3		Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	12	12			
Esthétique						Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O	100%	12	12			
UE 10 Option / Prépro																			
Option		O	4	1														24	
Module de pré-professionnalisation		x						*					*						
UE 11 Stage ou projet																			
Stage		O	4	1				Rapport	100%				Rapport	100%				70	
Projet personnel de l'étudiant		x						Rapport	100%				Rapport	100%					
UE 12 Sport																			
Liste		O	3	1				*					*					24	
		x						*					*						
				Total ECTS / Semestre	30											Total Nbre d'heures	96,00	72,00	118,00

Commentaires :
* : en fonction du département organisateur

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 SHS PHILOSOPHIE				Code Diplôme : ILPHI1				Date approbation CFVU : 15/06/2017												
Parcours-type : PARCOURS LETTRES				Code VDI : 136				N° de version dans l'accréditation : 2												
Parcours pédagogique (le cas échéant) :				Code Etape : IL3PT				Formation Initiale												
Responsable de la Formation : MARLENE JOUAN				Code VET : 161				Présentiel												
Responsable de l'Année :																				
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP		
					Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %						
SEMESTRE 1																				
UE 1 Histoire de la Philosophie		O	6	3																
Philosophie ancienne					Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%	12	12				
Philosophie moderne					Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%	12	12				
UE 2 Philosophie de la connaissance		O	6	3																
Logique					Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%	12	12				
Epistémologie					Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%	12	12				
UE 3 Philosophie générale		O	3	2	...															
Philosophie du langage					Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%	NON		E et/ou O		100%	12	12				
UE 4 Textes et contextes: Romantismes		O	6	3																
Contextes							*				*				24					
Textes							*				*					24				
Approches comparatistes de l'ailleurs							*				*				12	12				
UE 5 Lire et critiquer		O	6	3																
Théories littéraires							*				*				12	12				
Rétorique et analyse de discours							*				*				12	12				
Exercices pratiques d'informatique							*				*						24			
UE 4 Langue vivante		O	3	2													24			
Liste (1 matière au choix)		X					*				*									
			Total ECTS / Semestre			30			Total Nbre d'heures			120,00			120,00			48,00		

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur

Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

PHILOSOPHIE

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Chloé POUZERATTE 04 76 82 73 58

Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité et coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable **Agnès SOUCHON**